

## Réunion du 5 octobre 2020

Absents excusés : Jacques COUTURAS a donné pouvoir au maire, Odile OUTTERS  
Secrétaire de séance : Valérie BERGON

### ZAD dite de Mars :

Cette Zone d'Aménagement Différé, actée par arrêté préfectoral en novembre 2014, a besoin d'être prorogée par délibération du conseil. Le conseil délibère favorablement.

### Valorisation des terrasses et du parc du castel Vuillier :

Avenant n° 2 pour le marché pour le marché de maîtrise d'œuvre de cette opération : il s'agit de prolonger la durée du marché jusqu'au 15/11/2021. Le conseil valide.

Consultation des entreprises en cours : à ce jour, 31 entreprises ont retiré un dossier sur la plateforme des marchés publics. Date limite de remise des offres : lundi 12 octobre.

Lors de la prochaine réunion, le conseil validera la liste des entreprises retenues.

### Châsse de Saint-Etienne :

Devis de l'entreprise MALBREL pour 2 250 € HT pour le plateau tournant.

La DRAC a validé sur le plan technique ; au niveau subvention, elle propose de prendre à sa charge 50 %, dans le cadre de crédits de fonctionnement.

Le conseil valide les travaux.

### Eclairage public :

Modernisation des commandes à Mainchon et Freyssinges (demandée en début d'année à la FDEE 19) : devis de SOCAMA de 3 500 € HT, soit une participation de la commune de 1 750 € net. Le conseil valide la commande de ces travaux.

Questionnement sur l'extinction de l'EP la nuit : à mettre en place, le conseil y est favorable.

### Travaux de voirie :

Les travaux prévus lors de la dernière réunion ont été réalisés dans les 10 jours qui ont suivi.

Il restera à connaître les travaux prévus par Tulle'Agglo pour 2021 sur la voirie communale.

### Travaux d'élagage :

Plusieurs devis de l'ASAFAC sont arrivés en complément de la réunion d'information du Département à laquelle a assisté Jean-Jacques MONTEIL. Le Département prend à sa charge 15 % de la dépense. Reste à charge pour la commune :

Pour RD 58 E (secteur Mainchon) : 532,60 € HT (15% du Département déduits)

Pour RD 53 E3 (secteur Chadon) : 2 502,06 € HT (15% du Département déduits)

Pour RD 53 E5 ET E4 (secteurs autour du Bourg) : 1 342,66 € HT (15% du Département déduits)

Les devis sont à valider pour le 12 octobre. Une rencontre est prévue sur le terrain avec M SALAGNAC pour recenser éventuellement les arbres à couper.

Le conseil valide les devis.

Affectation des résultats et Décisions Modificatives :

La Trésorerie réclame une délibération complémentaire pour l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget principal avec indication des résultats des budgets annexes dissous (Eau et CCAS).

Le conseil délibère favorablement.

D.M. (Décision Modificative) du Budget Caisse des Ecoles (pour tenir compte de l'embauche de Pauline DUCAT):

DEPENSES		RECETTES	
Charge de personnel	+ 7 500	Subvention de la commune	+ 7 500

Le conseil valide.

D.M. du Budget principal en investissement (pour tenir compte de l'achat du VPI, des travaux de voirie réalisés, du coût supplémentaire des travaux d'accessibilité aux écoles, d'une première tranche de travaux des terrasses et parc du castel, de l'ajout lors de cette réunion de l'intervention sur le plateau tournant de la châsse de St Etienne) :

DEPENSES		RECETTES	
2183 Matériel informatique	+ 2 200		néant
2312 Parc castel	+ 124 500	1322 Région 1323 Département 1327 Europe	+ 12 800 + 9 000 + 81 000
23133 Bâtiments	+ 1000	1321 Etat 1323 Département	+ 1 500 + 700
231518 Voirie	+ 6 000	1323 Département	+ 2 700
23158 Ecoles	+ 17 000	1323 Département 1341 DETR	+ 3 500 + 7 000
2316 Restauration œuvre d'art	+ 2700	021 Virement fonctionnement	+ 35 200
TOTAL	153 400	TOTAL	153 400

Le conseil acte pour l'instant l'équilibre du budget avec les réserves financières de la commune (prélevées en fonctionnement), l'emprunt sera toutefois nécessaire par la suite.

DM du Budget principal en fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
023 Virement investissement	+ 35 200	002 Excédent reporté	+ 8 347,63
6411 Personnel (prime)*	+ 1 000*	73223 FPIC	+ 5 000
657361 Caisse des Ecoles	+ 7 500	7472 Subvention DRAC	+ 1125
615231 Voirie	-29 227,37		
TOTAL	14 472,63	TOTAL	14 472,63

NB\* pour tenir compte de la prime COVID décidée en fin de réunion

Contractualisation avec le Département :

Plusieurs idées sont émises : voirie, réserve incendie, lotissement, murs et clôtures, interventions sur logements communaux, sur le patrimoine communal, création d'un city

stade (terrain multisports), création d'un local associatif à côté des garages communaux, travaux aux écoles, stationnement supplémentaire pour les touristes, etc.

A réfléchir, affaire à suivre et à finaliser avant la fin octobre.

#### TULLE'AGGLO :

Inscription des conseillers municipaux volontaires dans les commissions et groupes de travail (document distribué)

Les noms des élus / adjoints doivent être communiqués pour la fin octobre. A réfléchir pour des éventuelles inscriptions.

#### Affaires diverses :

- Snack-bar : les travaux se poursuivent. Officialisation des aides du Département et de l'Etat (DSIL) : respectivement 9 126 € et 13 500 €.
- Commission communication : compte rendu de la réunion au sujet du site Internet avec Carole MASSIE de Tulle'Agglo du 30/09/2020
- Commission urbanisme : compte rendu de la réunion avec SCAMBIO URBANISME. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 novembre à 14h30.
- AG OTI (Office de tourisme intercommunal) : dans le collège des personnalités civiles a été élu M. Edouard CHEVREL du bourg.
- Commission de contrôle des listes électorales : elle sera présidée par Francine LESCURE (Lise NOILLAC suppléante).
- Cloche de la chapelle des Pénitents : après contact avec l'autorité religieuse, une bénédiction est programmée le samedi 17 octobre à l'issue de la messe, à 18h45.
- Prime COVID aux employés communaux : exemple de Tulle'Agglo qui l'a instaurée sur la base de 333 € (9€/jour pour un temps complet), à proratiser en cas de temps non complet. 4 employés concernés (Jean-Pierre et Mikael aux services des routes et espaces verts, Annie au secrétariat de mairie et Evelyne à l'agence postale). Jean-Pierre : 36 jours (333€), Mikael 21 jours (189€), Annie 33 jours (297€), Evelyne : 44 jours (164€) total : 983€  
Le conseil valide.
- Invitation Suisses. Le maire propose de leur adresser une invitation officielle pour 2021, avec l'interrogation sur la situation sanitaire. Affaire à suivre donc.
- Une réunion de la commission information est prévue demain mardi 6 octobre pour la préparation du bulletin communal.
- Une réunion de la commission tourisme, culture, loisirs et vie associative est programmée le mardi 20 octobre à 18h30.